

l'État sont répartis entre deux niveaux de gouvernement, à la fois souverains et associés sous une même constitution. Ce système répond à la présence des deux peuples fondateurs et s'adapte à la diversité de notre environnement géographique, social et économique.

“Comme en témoigne sa propre création, la Commission reconnaît que le Canada et son système fédéral traversent une période de très grande tension. Toutes les régions du pays reflètent et expriment ce malaise. Les questions les plus pressantes sont soulevées dans le Québec, et la Commission entend bien leur accorder la priorité. Les problèmes des autres régions revêtent, eux aussi, une importance majeure et la Commission leur consacra toute l'attention qu'ils méritent.

“Le mandat de la Commission lui laisse toute la latitude voulue pour exprimer ses idées et prendre des initiatives. La Commission se propose d'offrir des concepts et des directives susceptibles de constituer les éléments d'une troisième option pour le Canada. Les Commissaires ne se sentent pas liés par le *statu quo* politique et maintiennent leur indépendance des partis politiques fédéraux ou provinciaux. Le mandat de la Commission l'invite à conseiller le gouvernement. Elle le fera évidemment. Elle fera connaître aussi ses opinions à la population canadienne, sans chercher querelle à qui que ce soit, mais résolue à les faire valoir avec l'objectivité nécessaire à sa crédibilité et à son utilité.

“La Commission travaillera dans un esprit de réceptivité et de conciliation, en étroite collaboration avec les Canadiens. Pendant toute la durée de son mandat, elle dialoguera avec les citoyens de toutes les régions. Avec l'appui de spécialistes de toutes disciplines, les Commissaires analyseront et évalueront, tous les concepts politiques, anciens et nouveaux. Ils seront attentifs aux revendications des gouvernements fédéral et provinciaux et solliciteront leurs vues.

“Fidèle à son mandat, la Commission écoutera aussi les associations de toute nature désireuses de proposer des solutions pour créer un Canada meilleur. Ces groupements méritent son encouragement car ils peuvent fournir à la population un instrument valable pour l'étude des problèmes qui nous confrontent actuellement.

“La Commission favorisera ces efforts de plusieurs façons, principalement par

Le mandat de la Commission sur l'unité canadienne comporte trois tâches essentielles:

- a) “appuyer, encourager et faire connaître les efforts du public (et particulièrement ceux des associations bénévoles) pour sauvegarder l'unité nationale;
- b) “contribuer par ses propres initiatives et avis à la réalisation de ce but;
- c) “conseiller le gouvernement (du Canada) sur les questions se rapportant à l'unité nationale.”

un service de conférenciers et la diffusion de publications aptes à susciter la discussion.”

#### Activités de la Commission

“Pendant la durée de son mandat et pour maintenir un dialogue avec le peuple canadien, la Commission s'est fixé quatre objectifs. Il arrivera que ces activités chevaucheront.

“Les membres de la Commission veulent d'abord écouter et se renseigner le mieux possible sur les inquiétudes des Canadiens vis-à-vis du fonctionnement de leurs institutions sociales, économiques et politiques.

“Tout en reconnaissant la présence de tensions et le besoin de réformes la Commission veut, en second lieu, souligner les aspects positifs de l'expérience canadienne aux plans des réalités économiques et sociales. La Commission croit à la possibilité d'amélioration sous l'impulsion d'une plus grande prise de conscience de la part du public.

“La Commission espère être en mesure de se renseigner et d'informer efficacement la population canadienne sur les problèmes complexes et importants à résoudre. La Commission se propose de préciser les différentes options de même que les avantages et les inconvénients rattachés à chacune.

“Finalement, la Commission soumettra des recommandations sur des changements qui lui apparaîtront pertinents et elle suggérera des réformes politiques et constitutionnelles pour que nos institutions canadiennes répondent mieux aux besoins de notre temps.”

#### Emploi du temps

“Au cours des premiers mois, l'occupation des commissaires consistera surtout à écouter. Ils visiteront des villes de toutes les provinces canadiennes afin de discuter des problèmes avec la population. Ils espèrent, de cette façon, obtenir une meilleure idée des opinions et des sentiments des Canadiens. Pendant ce temps, le personnel de la Commission étudiera et

analysera les questions d'importance dans ce débat sur l'unité canadienne, dans le but de préparer des documents de base sur les principaux aspects de nos difficultés actuelles et sur les améliorations possibles.

“Durant la deuxième phase de son mandat, la Commission insistera surtout sur l'étude et la consultation des spécialistes. La Commission et son personnel discuteront des problèmes et tenteront de réunir des idées et des éléments d'une politique susceptibles de fournir une nouvelle option. Durant cette même période, la Commission publiera des documents sur les principales questions en litige et esquissera les grandes lignes des choix possibles.

“Au cours de la troisième et dernière phase de son mandat, la Commission fera la synthèse de ses opinions et soumettra ses recommandations au gouvernement du Canada et à toute la population canadienne.

“La Commission désire, au cours des mois à venir, contribuer à une meilleure compréhension et à la solution de nos problèmes actuels. Là où les problèmes sont plus fictifs que réels elle entend promouvoir la compréhension, et là où ils sont réels, elle préconisera des changements importants.

“A cette fin, nous, membres de cette Commission sur l'unité canadienne, sollicitons instamment la compréhension et l'appui de tous nos concitoyens.”

#### Produits de l'érable

La production canadienne de sirop d'érable a augmenté de 6 p.c. en 1977 pour atteindre 1 849 000 gallons. Le sucre et la tire d'érable ont aussi augmenté pour totaliser respectivement 418 000 livres et 519 000 livres.

La production totale des produits de l'érable en 1976 avait atteint une valeur de 17 079 000\$ (dont 15 901 000\$ pour le sirop seulement).